

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2015-04

REUNION DU 31 JUILLET 2015

OBJET : ADHESION AU PROJET WIFI 63.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au projet wifi 63 proposé par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme en collaboration avec le groupe La Poste.

Il permettra d'offrir aux habitants un point d'accès public à internet, libre, gratuit et sécurisé. Grâce à deux antennes connectées à une ligne Adsl fixe, chacun pourra depuis son terminal mobile personnel, (smartphone, PC portable ou tablette), se connecter à l'intérieur du lieu de service au public choisi par la commune : **la bibliothèque**, et à l'extérieur : **la place de la mairie**.

OBJET : DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SON ALIENATION.

Le Conseil Municipal a décidé de déclasser du domaine public la parcelle située lieu-dit Gazelle, cadastrée section ZT n° 161, d'une superficie de 1 705 m² et de la céder à Monsieur Pierrick CHAZAL.

OBJET : EPF-SMAF AUVERGNE, NOUVELLES ADHESIONS.

Le Conseil municipal a donné son accord aux adhésions demandées.

OBJET: ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX France TÉLÉCOM AU BOURG.

Le Conseil Municipal a décidé :

- De prendre en charge dans le cadre de la tranchée commune en domaine public une sur largeur de fouille estimée à 2 181,60 € T.T.C,
- De fixer la participation de la Commune au financement des dépenses de génie civil à 5 160,00 T.T.C
- De solliciter l'aide du Conseil Général à hauteur de 30 % du coût T.T.C. des dépenses restant à la charge de la Commune pour l'enfouissement du réseau Télécom soit 2 202,48 €.

Le Conseil Municipal communique

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES, MISE EN PLACE D'UNE PROCEDURE EXCEPTIONNELLE DE REVISION DES LISTES ELECTORALES EN 2015.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »

En raison du report de la date des élections régionales de mars à décembre 2015, le décret 882 du 17 juillet 2015 précise la mise en œuvre de la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales pour l'année 2015.

Les demandes d'inscription des électeurs doivent ainsi parvenir aux mairies au plus tard le 30 septembre 2015.

Pour cela, vous devez remplir une des trois conditions prévues par le code électoral :

- avoir son domicile sur la commune,
- y avoir une résidence,
- être contribuable depuis au moins cinq années consécutives.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

SECRETARIAT DE MAIRIE.

Le secrétariat de mairie sera fermé jusqu'au 15 août 2015. Réouverture le 17 août.
En cas d'urgence, prendre contact avec le maire ou les adjoints.

BIBLIOTHEQUE.

La bibliothèque sera fermée du lundi 3 août au lundi 24 août.
Réouverture le **lundi 31 août à 17 H 30.**

LOCATION APPARTEMENT.

La commune propose à la location un appartement T4 situé dans l'ancien presbytère.
Loyer mensuel : 515,55 €. Libre le 1^{er} septembre 2015.
Adresser lettre de candidature accompagnée des derniers bulletins de salaire à la mairie.
Date limite de réception des candidatures : vendredi 21 août 2015.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, SPANC.

Le règlement de service du SPANC, le formulaire de demande d'installation d'assainissement non collectif ainsi qu'un guide concernant l'assainissement non collectif peuvent être téléchargés sur le site internet de la Communauté de communes « Entre Dore et Allier » : <http://www.ccdoreallier.fr/> en page d'accueil.

DISTRIBUTION DU COURRIER.

Dans le but d'assurer une distribution postale de qualité, les habitants sont invités à indiquer de façon claire et lisible leur nom et prénom sur la boîte aux lettres.

INFORMATIONS DIVERSES

COURSES DE CHEVAUX A VICHY. Le prix de la Municipalité de Bort l'Etang sera organisé au cours de la réunion du **mardi 4 août 2015**, qui débutera à **15 H 40** sur l'hippodrome de VICHY.

CINEMA : salle des fêtes : **MERCREDI 5 AOUT, 21 H, LES MINIONS.**

Genre : animation/comédie.

Les Minions ont évolué au cours des âges au service de maîtres plus abjects les uns que les autres. Les disparitions répétitives de ceux-ci, des tyrannosaures à Napoléon, ont plongé les Minions dans une profonde dépression. Mais l'un d'eux, prénommé Kévin, a une idée. Flanqué de Stuart, l'adolescent rebelle, et de l'adorable petit Bob, Kévin part à la recherche d'un nouveau patron maléfisant pour guider les siens...

COMITE D'ANIMATION CULTURELLE, MARCHE DES FOURS.

Le Comité d'Animation Culturelle organisera « la marche des fours », huitième du nom, le **dimanche 27 septembre 2015.**

Retenez cette date et venez nombreux.

COMMUNIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE.

« Dans le cadre de notre projet de l'année scolaire 2015-2016, « prendre soin de moi, des autres et de la planète », l'école maternelle a adhéré à une brigade de recyclage, TERRACYCLE, afin de collecter les instruments d'écriture usagés. Nous récupérons donc : les stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs, stylos plumes, cartouches vides.

Les produits seront collectés à l'école ou à la mairie et seront ensuite envoyés chez TERRACYCLE pour être recyclés et une somme d'argent sera reversée à l'association de notre choix. **Nous comptons sur votre participation pour mener à bien ce projet.**

Merci d'avance. Les enseignants. »

BORT-L'ETANG ET LES CADOULES



« Récipient circulaire, en bois ou en poterie, non glaçuré, souvent enfumé, de grandes dimensions (entre 70 cm à 1,30 m de diamètre) dans lequel on lavait le linge disposé en couches superposées, avec des cendres, en versant régulièrement de l'eau bouillante qui s'écoulait par le trou situé à la partie inférieure de la cuve. »

Voici défini le cuvier à lessive - enfant de la poterie rouge - qui, avec les poteries noires, sont les signatures emblématiques de la céramique à Bort L'Étang.

Cet ancêtre de la lessiveuse et de notre machine à laver trône encore souvent aux abords de nos maisons, son corps au galbe généreux servant plus l'esthétique maintenant que le fonctionnel, bien sûr... !

Le cuvier à lessive avait un usage plutôt saisonnier : deux fois par an ? Les « normes » d'hygiène du XXI^{ème} siècle ne s'imposaient pas encore ! Notre outil ménager vivait remisé le plus souvent, à moins qu'il ne servît, parfois, à un usage détourné de sa fonction normalement allouée : la « buya » en Forez ou buille, bujade, bujaud, bujhaille... ailleurs ! Voici en Bourbonnais ainsi décrite la lessive :

« Les vieilles femmes font la buille dans le grand bujaud en terre, installé pour l'occasion sur un tréteau, dans la cour du domaine. Le linge est empilé en couches successives, en commençant par les grandes pièces comme les lincieux, puis vient le charrier fait d'un morceau de grosse toile, contenant la cendre de bois. L'eau est mise à chauffer puis versée sur les cendres

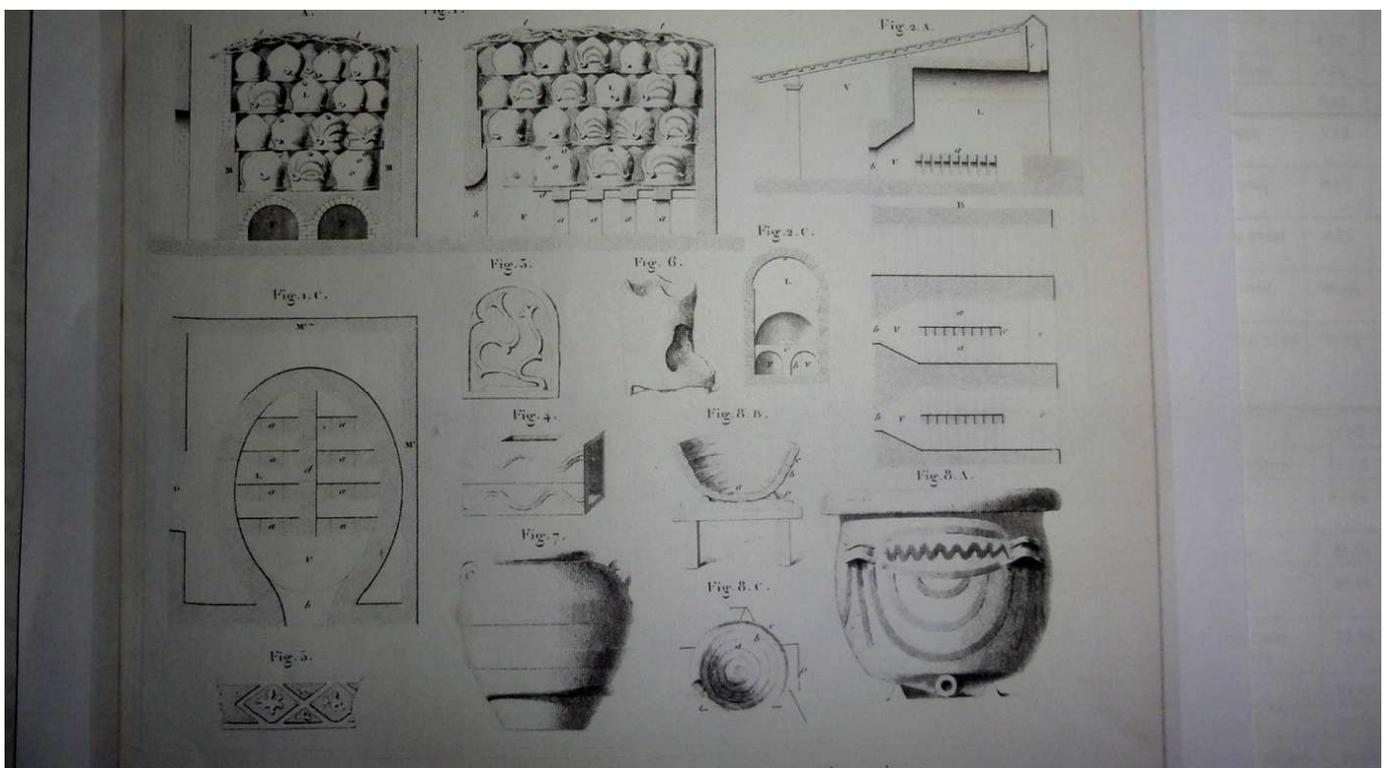
avant d'être récupérée dans un récipient sous le trou de vidange. Le cycle est ainsi répété plusieurs fois. La charrée, c'est-à-dire les cendres ayant servi à couler la lessive, sont ensuite déversées dans le jardin pour cultiver la terre. »* Il n'y avait pas tant de gaspillage alors, d'eau notamment !

Que de noms pour désigner cet encombrant objet domestique : cuve à lessive, garde-lessive, brigadier à lessive, bujadier, bugadier, bougadou, ponne, cuvière, bujaud, morquier, mortier, vagnon... et cadoule, en patois! La plupart de ces appellations, comme le mot bujaud, sont issus de l'ancien français « buée », lui-même né du gallo-romain « buccata », dérivé du germanique « bukon », -signifiant « évaser »-, désigne le cuvier. En fonction de la langue régionale, une terminologie s'imposa ensuite.

Sa fabrication ne fut pas l'apanage de Bort l'Étang mais aussi de Peschadoires par exemple. Avec sans doute, un pic au XIX^{ème} siècle elle s'avéra d'une importance incontestable et souvent attestée.

Le dernier four à cuviers s'est sans doute éteint en 1898 et il s'agissait de celui des Boursis. Ce dernier fit l'objet d'une description détaillée par Alexandre Brongniart et il nous en a laissé une -planche- (ci-jointe), dans son traité des arts céramiques. Il parle aussi de production de cuviers de même type dans les bois de La Garde. Charles Fabre, un autre érudit, évoque de nombreux fours rouges, en ce lieu.

Même Zola évoqua, dans les Rougon-Macquart, ce fameux « coulage » de la lessive !



Atlas du Traité des arts céramiques: A. Brongniart.